



## COMMUNIQUE OPERATION SPECIALE DE RAPATRIEMENT

L'Ambassade porte à la connaissance des ressortissants algériens qu'une opération de rapatriement vers l'Algérie est en cours de préparation.

Dans cette perspective l'Ambassade précise que cette opération est destinée aux catégories suivantes :

- les personnes gravement malades ;
- les cas de décès ;
- les cas humanitaires.

Les demandes de rapatriement doivent être accompagnées des pièces justificatives la motivant.

Les services de l'Ambassade sont disponibles à l'effet de fournir tout élément d'information complémentaire en cas de besoin.

